

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 23 Janvier 2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni pour aborder les dossiers suivants à l'ordre du jour :

### **Participation de la commune aux contrats de mutuelle prévoyance des agents :**

Le Conseil Municipal décide de participer à la mutuelle prévoyance dont bénéficie les agents, contrats conclus avec la MNT, Mutuelle Nationale Territoriale, à hauteur de 15 € par agent et par mois à compter du 1<sup>er</sup> février 2023.

### **Adhésion au service d'aide à la gestion des archives du CDG24 :**

Le Centre de Gestion de Dordogne met à disposition un service d'aide à la gestion des archives moyennant une participation horaire de 45 €. Les collectivités étant dans l'obligation de conserver les archives municipales sous certaines conditions peuvent, si elles le souhaitent faire intervenir un agent pour une prestation de rangement. Le Conseil Municipal décidé de passer une convention avec le CDG 24. Ce service interviendra fin d'année 2023 au sein de la mairie.

### **Sujets divers abordés :**

#### **Orientations budgétaires/ Travaux à venir :**

- Rafraîchir le couloir du réfectoire de l'école qui se trouve en mauvais état
- Travailler sur la possibilité de pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école
- Fin de la première tranche des travaux de l'Eglise pour fin mars 2023, commencer à envisager la deuxième tranche de travaux pour 2024 ou 2025.